



Mairie de  
St-Amant-Tallende  
Puy-de-Dôme

~  
✉ 63450  
☎ 04.73.39.30.20  
Fax 04.73.39.07.93

## COMPTE RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2017

Réuni le 21 mars sous la présidence de M. BROSSARD Pierre, Maire, le Conseil Municipal :

- ⇒ A voté les **budgets primitifs 2017** avec reprise des résultats apparaissant aux comptes administratifs votés le 16 février et intégration des décisions d'affectation

#### SPANC (à l'unanimité)

Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à .....2 310.75 €

#### BUDGET EAU (à l'unanimité)

Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 53 691.34 €  
La surtaxe eau reste fixée à 0,1525 €/m<sup>2</sup>.  
Dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 40 380.54 €

#### COMMUNE (à l'unanimité)

#### **DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT S'EQUILIBRENT A 2 120 000 €**

##### **DEPENSES**

Charges à caractère général .....	472 500 €
Charges de personnel.....	722 000 €
Autres charges de gestion courante.....	196 835 €
Charges financières .....	25 000 €
Charges exceptionnelles .....	7 665 €
Dotations amortissement .....	5 396 €
Virement investissement .....	690 604 €

## RECETTES

Remboursement rémunération du personnel	6 000.00 €
Produits des services (restauration, CAF, ...) .....	87 430.29 €
Impôts et taxes .....	769 000.00 €
Les taux 2016 des impôts locaux ont été reconduits :	
<b>Taxe d'habitation</b> .....	<b>13,42</b>
<b>Foncier bâti</b> .....	<b>21,93</b>
<b>Foncier non bâti</b> .....	<b>83,39</b>
Dotations et participations .....	404 419.00 €
Autres produits de gestion courante .....	67 000.00 € (loyers)
Excédent reporté .....	786 150.71 €

## DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT S'EQUILIBRENT A LA SOMME DE 1 079 000 €

Les dépenses sont essentiellement constituées par :

Plan Local d'Urbanisme .....	7 000.00 €
Atelier municipal .....	7 100.00 €
Aménagement parvis église .....	63 500.00 €
Travaux voirie 2017-2018-2019 .....	240 000.00 €
Rénovation école maternelle .....	90 000.00 €
Aménagement cour école maternelle .....	50 000.00 €
Acquisitions et travaux divers .....	281 835.92 €
(Achat d'un véhicule, d'un tracteur, équipement informatique des écoles, aménagement routier de la rue Pasteur, installation de portes automatiques bâtiments Dourif, installation d'un panneau d'affichage, ...)	
Opérations financières .....	339 564.08 €
(Remboursement emprunts, déficit 2016)	

Les recettes sont essentiellement constituées par :

Prélèvement pour investissement .....	690 604.00 €
Opérations financières .....	380 000.00 €
Divers amortissements et intégrations .....	5 396.00 €
Plan Local d'Urbanisme (subvention Conseil Départemental) .....	3 000.00 €

- ⇒ A approuvé le programme de travaux d'enfouissement du réseau Télécom rue de la Chapelle présenté par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz, la participation de la commune s'élevant à 6 360 € TTC
- ⇒ A décidé d'adhérer au groupement de commande d'électricité porté par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz pour la desserte du bâtiment Pasteur (puissance du compteur supérieur à 36 kWA)

- ⇒ A décidé de retirer la délibération du 24 novembre 2016 approuvant le Plan Local d'Urbanisme suite aux observations de Madame la Préfète,
- ⇒ A approuvé le Plan Local d'Urbanisme (version tenant compte des observations préfectorales)
- ⇒ A institué le droit de préemption sur les zones Ud, Ug, Uj et AUg du Plan Local d'Urbanisme approuvé ce jour,
- ⇒ A décidé d'acquérir les 42 parcelles présumées sans maître, ayant fait l'objet d'un arrêté préfectoral du 23 mai 2016 affiché en Mairie le 06 juin 2016
- ⇒ A fixé les indemnités des maire, adjointes et conseillers municipaux délégués (taux identiques mais calcul par rapport à l'indice terminal de la fonction publique)